

Le 27/04/2022 à 15:26, > gerard.rollin (par Internet) a écrit :

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Notre société, spécialisée dans les travaux de terrassement, plateformes et réseaux, emploie près de 200 personnes dans le département du Cher.

Une part importante de notre activité est liée au développement des énergies renouvelables dans ce département. C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur du territoire, nous apportons notre soutien plein et entier à ce projet. Il pourrait mobiliser 6 personnes pendant 3 mois environ.

Cordialement,



Gérard ROLLIN

COLAS FRANCE
1, rue du Colonel Pierre Avia - 75730 PARIS CEDEX
<http://www.colas.com>

